



**Confédération Construction
Wallonne**

Rapport annuel 2009

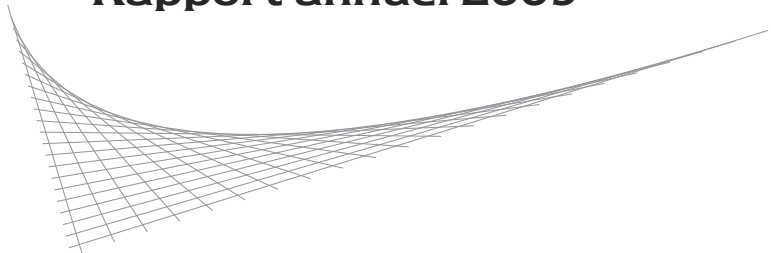


Table des matières



■ Editorial	5
■ La Confédération de la Construction Wallonne ..	7
■ Structure de gestion de la CCW	11
■ Les Cellules : Emploi-Formation Environnement, Energie	21
■ Les grands dossiers de la CCW	24
■ Groupes de travail internes	29
■ Les associations et organismes liés à la CCW	35
■ La CCW vous représente et vous défend : les mandats de la CCW	45
■ Les événements marquants de l'année 2009	49
■ Les chiffres clés de la construction wallonne	53
■ Liste des publications de la CCW	55
■ Répertoire des annonceurs	59

Rapport annuel 2009

Editeur responsable : Francis Carnoy

Rédaction : CCW

Rue du Lombard 34-42 - 1000 Bruxelles (Belgique)

Tél. +32 (0)2 545 58 29 - Fax +32 (0)2 545 59 05

Conception graphique et impression : Dieu - Ottignies - 010 41 50 24

Editorial

Nous sommes très heureux de vous présenter le Rapport annuel 2009 de la CCW. Nous voulons ainsi exprimer tout le dynamisme de la CCW et sa volonté de transparence de gestion, en permettant aux affiliés et aux différents lecteurs de prendre connaissance de manière synthétique des principales structures et actions de la Confédération Construction Wallonne.

A travers ses liens multiples avec les autorités publiques et acteurs socio-économiques extérieurs, la CCW défend avec détermination et diplomatie le rôle du secteur dans les grands dossiers économiques, sociaux et environnementaux.

En outre, les services rendus aux affiliés -en synergie avec la Confédération Construction, les Confédérations locales, les Fédérations de métiers et les organismes apparentés- sont innombrables, ce qui se traduit par une progression régulière du nombre d'affiliés ces dernières années. La CCW est reconnue comme véritable centre d'expertise dans toutes les matières de compétence régionale touchant la construction : aménagement du territoire, urbanisme, logement, emploi, formation, environnement, énergie, patrimoine, innovation technologique, développement durable, etc.

Après une année 2008 qui a vu le déclenchement de la crise économique et l'adoption de plans anticrise s'appuyant largement sur la construction, l'année 2009 fut surtout marquée par les contacts de la CCW avec la nouvelle équipe gouvernementale en vue de promouvoir le secteur de la construction dans la Déclaration de politique régionale et le Plan Marshall 2.vert. Ces documents officiels reprennent plusieurs propositions émises par la CCW, au bénéfice de l'ensemble des affiliés, quelle que soit leur taille -de la grande entreprise à la TPE- et quelle que soit leur activité : génie civil, voirie, entreprise générale, parachèvement, techniques spéciales, de même que les « nouveaux métiers » que défend la Confédération Construction dans les domaines de l'environnement et de l'énergie.

La CCW sera particulièrement attentive en 2010 à la qualité de son partenariat avec le Gouvernement wallon pour la mise en œuvre de ses engagements sur le terrain.

Francis Carnoy,
Directeur général

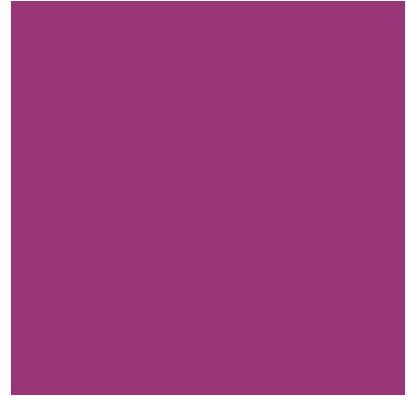
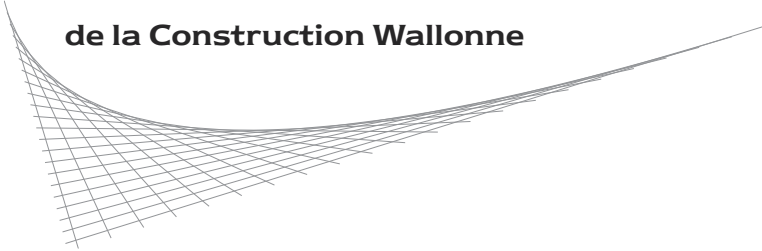


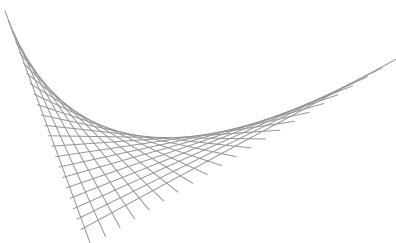
Marc Lefebvre,
Président



**Confédération Construction
Wallonne**

**La Confédération
de la Construction Wallonne**

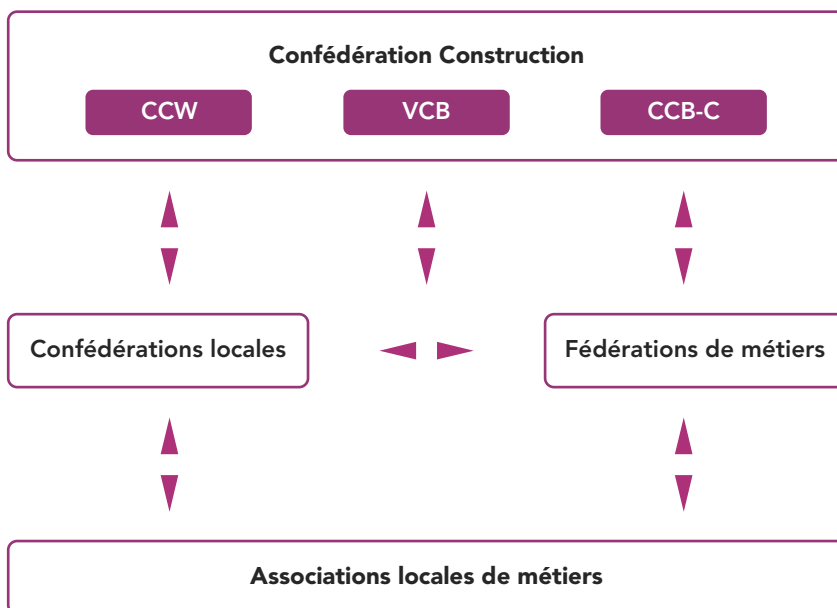




■ Présentation

La CCW, structure intégrée au sein de la Confédération Construction, a été créée en 1990, par des entrepreneurs wallons, pour s'adapter à la régionalisation de l'Etat et se positionner comme interlocuteur des Gouvernements wallon et de la Communauté française. En effet, pour réaliser pleinement ses objectifs et pouvoir mieux encore assurer la représentation de ses 14.000 entreprises affiliées, la Confédération Construction a adapté son fonctionnement et sa structure interne aux réformes de l'Etat. Au sein de la Confédération sont donc actives trois Confédérations régionales : la Confédération Construction Wallonne (CCW), la Confédération Construction de Bruxelles-Capitale (CCB-C) et la Vlaamse Confederatie Bouw (VCB). Cette structure intégrée, associant dans une seule organisation les ailes régionales et services centraux, permet aux entreprises affiliées de voir leurs intérêts défendus à tous les niveaux de pouvoir.

■ Structure de la Confédération Construction



La CCW assure, au niveau de la Région wallonne et pour les matières régionalisées, les missions générales de représentation des entreprises auprès des pouvoirs publics. Elle offre également à ses 5000 affiliés aide et informations dans les matières régionalisées, telles que les questions environnementales et énergétiques, l'aménagement du territoire, l'urbanisme, le logement, le patrimoine, l'innovation, les aides à l'expansion économique, les primes à l'emploi, la formation, l'enseignement, la certification de qualité, l'exportation, le commerce extérieur, l'application et l'exécution de la loi sur les marchés publics,...

La plupart de ces services peuvent être activés sur simple demande auprès des Confédérations Construction locales (réparties sur le territoire wallon) ou, pour toutes les questions techniques liées à l'exercice du métier, auprès des Fédérations de métier qui sont les véritables interfaces entre l'entrepreneur et son organisation professionnelle.

En s'affiliant, l'entrepreneur devient automatiquement membre de sa **Confédération Construction locale** et de sa **Fédération de métier**, et peut alors obtenir des réponses précises et conseils sur les plans :

- administratifs (accès à la profession, enregistrement, marchés publics, ...)
- sociaux (salaire garanti, gestion du personnel, aides à l'emploi et à la formation, ...)
- économiques et financiers (sous-traitants, fiscalité, cautionnement collectif, ...)
- juridiques (réglementations sectorielles, litiges, créances, urbanisme, ...)
- techniques et de la gestion de la qualité (normes et certifications, label CoQual, cahiers de charges types, ...)
- de la formation (entrepreneurs et leur personnel, managers et repreneurs de l'entreprise, ...)

Les besoins des entreprises de construction sont très spécifiques et les réglementations évoluent rapidement. C'est pourquoi la CCW dispose aujourd'hui (avec le soutien du Gouvernement wallon) de trois cellules spécialisées et accessibles à tout entrepreneur affilié :

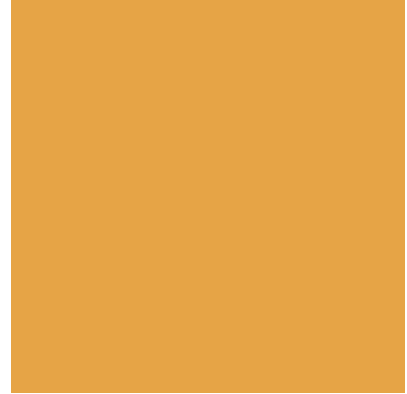
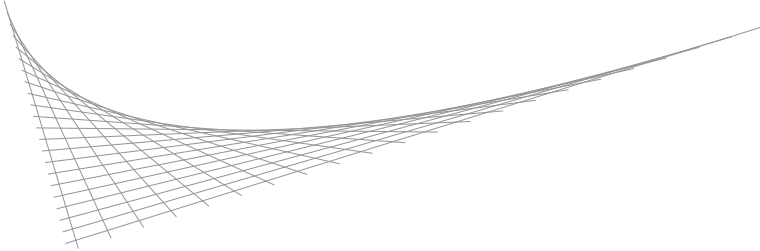
- **La cellule énergie** prépare l'entrepreneur à l'évolution de la législation énergétique et l'aide à obtenir de nouveaux marchés ;
- **La cellule environnement** aide l'entrepreneur à la gestion environnementale de l'entreprise : déchets, stockage, réglementation, permis d'environnement ;
- **La cellule emploi-formation** est à l'écoute des entreprises pour organiser l'offre de formation adaptée en rapport avec le secteur et en susciter de nouvelles ;

L'affiliation donne aussi l'accès à l'École des Managers des Entreprises de la Construction (EMEC), au réseau Perle (femmes dans la construction), au Club des conseillers en prévention (CPW), au Conseil de l'artisanat et des TPE (entreprises de moins de 10 personnes), à la Jeune CCW (entrepreneurs de moins de 40 ans).

L'entrepreneur affilié est référencé sur le site www.produbatiment.be et dispose également de nombreuses sources d'informations hebdomadaires ou mensuelles en rapport avec le secteur et les métiers (publications professionnelles hebdomadaires et mensuelles, site internet, ...), ainsi qu'à une banque de données très fournie et régulièrement actualisée via le site internet www.ccw.be.



Structure de gestion de la CCW



■ Conseil Régional

Président : Marc LEFEBVRE

Vice-président : Gérard APRUZZESE

Vice-président : Eddy DEVOS

ARMAND Franz

BAUWENS Jean-Pierre

BOCKOURT Luc

BONTEMS Jean-Marie

BRYNART Michel

CARABIN José

CORMAN Claude

CORNEZ Bernard

DE BATTICE Robert

de CETERS Patrick

DE JAEGER Carlos

DEVILERS Joseph jr

DEVOS Eddy

DHERTE André

DUBUISSON Marcel

DUFRASNE Pierre-Maurice

FAVIER Vincent

FOSCARO Jean-Pierre

FREDERICKX Jean-Marc

GHEYSENS Jacques

GILLARD Alain

GILLARD Grégory

GOLINVAUX Colette

GRUTMAN Bernard

GUILLAUME Christian

GUISSE Antoine

HANNECART Fernand

HUMBLET Jean-Louis

JAMAR Stéphane

JEROUVILLE Natacha

KAYE Michel

KLEINEN Jean-Jacques

KRASON Christian

LEDOYEN Odette

LEMAIRE André

LEUFGEN Günther

LOISELET Jean-Marc

LOIX Georges

MACORS Claude

MATAGNE Jacques

MEULEMANS Jean

MOUREAU François

NINNIN Léopold

OLIVIER Marc

PARENT Edmond

PERARD José

PÈRE Michel

PHILIPPART Joseph

PIERRARD Gilbert

PIGNON Victor

PINEUR Gilbert

ROISEUX André

SACRE Bernard

TOUSSAINT Thierry

Observateurs au Conseil Régional

BERGERET Nathalie

BRYNART Murielle

CARNOY Francis

COUEZ Selim

DAWANS Adrien

DELABY Marc

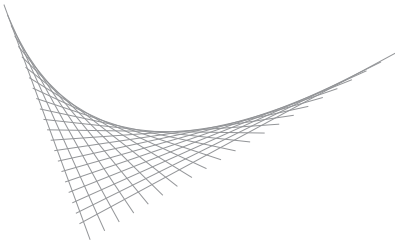
DOQUIRE Geoffroy

HICK Paul-Philippe

MUSIN Gustave

RIMBERT William

VOGELS Laurent



■ Conseil d'administration

Président : Marc LEFEBVRE

Vice-présidents : Gérard APRUZZESE

Vice-présidents : Eddy DEVOS

BAUWENS Jean-Pierre

BONTEMS Jean-Marie

BRYNART Michel

CARABIN José

de CATERS Patrick

DHERTE André

DUBUISSON Marcel

FAVIER Vincent

GHEYSSENS Jacques

GILLARD Alain

GILLARD Grégory

GUISSE Antoine

HUMBLET Jean-Louis

KLEINEN Jean-Jacques

LEDOYEN Odette

LEMAIRE André

LEUFGEN Guenther

MACORS Claude

OLIVIER Marc

PARENT Edmond

PERARD José

PERE Michel

PHILIPPART Joseph

PIERRARD Gilbert

PINEUR Gilbert

ROISEUX André

SACRE Bernard

Observateurs

BERGERET Nathalie

BRYNART Murielle

CARNOY Francis

DAWANS Adrien

DOQUIRE Geoffroy

HICK Paul-Philippe

MUSIN Gustave

RIMBERT William

VOGELS Laurent



■ **Comité directeur**

Président : Marc LEFEBVRE

Vice-présidents : Gérard APRUZZESE

Vice-présidents : Eddy DEVOS

DHERTE André

FAVIER Vincent

GHEYSENS Jacques

SACRE Bernard

PINEUR Gilbert

PERE Michel

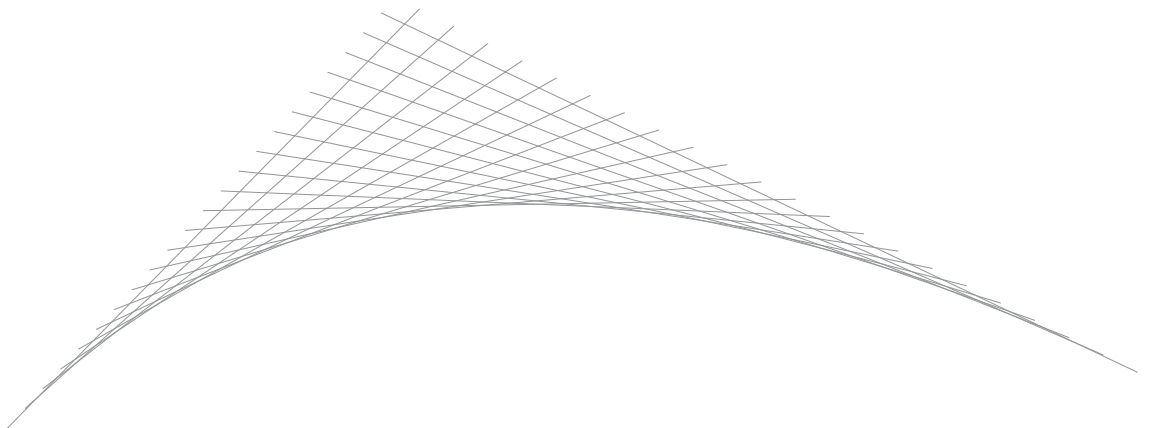
GILLARD Alain

Observateurs

BERGERET Nathalie

CARNOY Francis

DOQUIRE Geoffroy



■ Le staff de la CCW



Francis Carnoy
Directeur Général
Francis.carnoy@ccw.be
02/545.56.46



Nathalie Bergeret
Directeur Emploi-Formation-Communication
Nathalie.bergeret@ccw.be
02/545.57.38



Thomas Welraeds
Attaché Communication
Thomas.welraeds@ccw.be
02/545.56.77



Aymé Argelès
Conseiller Environnement
Ayme.argeles@ccw.be
02/545.59.51



Sandra Saporosi,
Conseiller adjoint
Cellule emploi-formation
Sandra.saporosi@ccw.be
02/545.57.04



Virginie Richiuso
Conseiller Droit et Urbanisme
Virginie.richiuso@ccw.be
02/545.59.52



Marie-Julie Dalle
Attachée – Cellule environnement
Mariejulie.dalle@ccw.be
02/545 56 48



Thierry Frère
Chargé de missions
Thierry.frere@ccw.be
02/545.56.47



Katia Bogaard
Secrétaire de direction
Katia.bogaard@ccw.be
02/545.56.75



Nicolas Spies
Conseiller - Cellule énergie
Nicolas.spies@ccw.be
02/545.56.76



Audrey Van Hamme
Secrétaire de direction
Audrey.vanhamme@ccw.be
02/545.56.68

■ **L'équipe des prospecteurs de la CCW**



Pour le Brabant-Wallon/Namur :

Charles Misonne

charles.misonne@ccw.be



Pour Charleroi :

Sabrina Pasqualetto

sabrina.pasqualetto@ccw.be



Pour Mons-Le Roeulx :

Bernard Croquet

bernard.croquet@ccw.be



Pour la province du Luxembourg :

Gilles Séverin

gilles.severin@ccw.be



Pour la province de Liège :

Jérôme Dirick

jerome.dirick@ccl.be



Pour Tournai-Mouscron-Mons :

Laurent Boury

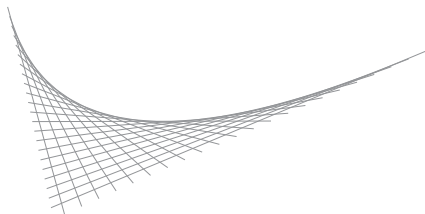
laurent.boury@ccw.be



Pour la province de Liège (Verviers) :

Valérie Thelen

valerie.thelen@confederationconstruction.be



■ Les Confédérations Construction locales

Confédération Construction Liège

www.ccl.be
Galerie de la Sauvenière, 5
B 4000 LIEGE 1
Tel: 04/232.42.70 - Fax: 04/222.39.54
chambre.liege@ccl.be
Président : **Marc Olivier**
Directeur : **Adrien Dawans**

Confédération Construction Brabant Wallon

www.confederationconstruction.be/brabantwallon
Rue des Croix du Feu, 5
B 1420 BRAINE-L'ALLEUD
Tel: 02/384.35.52 - Fax: 02/384.81.28
brabantwallon@confederationconstruction.be
Président : **Joseph Philippart**
Directeur : **William Rimbart**

Confédération Construction Hainaut - Charleroi

www.confederationconstruction.be/charleroi
Boulevard Audent, 25
B 6000 CHARLEROI
Tel: 071/20.91.80 - Fax: 071/20.91.89
charleroi@confederationconstruction.be
Président : **Jean-Pierre Bauwens**
Secrétaire général : **Gustave Musin**

Confédération Construction Hainaut - Le Roeulx

www.confederationconstruction.be/leroeulx
Faubourg de Binche, 33
B 7070 LE ROEULX
Tel: 064/33.69.08 - Fax: 064/33.88.45
leroeulx@confederationconstruction.be
Président : **Michel Brynart**
Secrétaire principale : **Murielle Brynart**

Confédération Construction Chambre Patronale Province de Luxembourg

www.confederationconstruction.be/luxembourg
Rue Fleurie, 2
B 6800 LIBRAMONT-CHEVIGNY
Tel: 061/23.07.70 - Fax: 061/22.34.35
ch.luxembourg@confederationconstruction.be
Président : **José Perard**
Administrateur délégué : **Bernard Sacré**

Confédération Construction Hainaut - Mons

www.confederationconstruction.be/mons
Rue de la Réunion, 2
B 7000 MONS
Tel: 065/35.42.38 - Fax: 065/35.15.54
mons@confederationconstruction.be
Président : **Marcel Dubuisson**
Directeur : **Laurent Vogels**

Confédération Construction - Hainaut Occidental

www.confederationconstruction.be/tournai
Rue du Follet, 10 bte 101
B 7540 KAIN (TOURNAI)
Tel: 069/68.77.10 - Fax: 069/68.77.11
tournai@confederationconstruction.be
Président : **Jean-Marie Bontems**
Directeur : **Laurent Vogels**

Confédération Construction Namur

www.construction-namur.be
Chaussée de Louvain, 580
B 5020 CHAMPION
Tel: 081/20.68.30 - Fax: 081/20.68.32
namur@confederationconstruction.be
Président : **Jean-Louis Humblet**
Directeur : **Geoffroy Doquire**

Confédération Construction Verviers

www.confederationconstruction.be/verviers
Rue du Palais, 25-27
B 4800 VERVIERS
Tel: 087/29.10.60 - Fax: 087/29.10.66
verviers@confederationconstruction.be
Président : **Claude Corman**
Directeur : **Paul-Philippe Hick**

■ Les fédérations de métiers en Wallonie

Fédération royale des Entreprises Complémentaires de la Construction (FEDECOM)

Président : Luc Smet

Secrétaire générale : Sabine Piedboeuf

Directeur général : Willy Abbeloos

Rue du Lombard 34-42

B-1000 BRUXELLES VILLE

Tel: 02/545.57.58 - Fax: 02/513.24.16

fedecom@confederationconstruction.be

www.confederationconstruction.be/fedecom

Fédération belge des Entrepreneurs Carreleurs et Mosaïstes - Association Royale (FeCaMo Confédération Construction)

Président : Julien Capiau

Directeur général : Willy Abbeloos

Secrétaire générale : Sabine Piedboeuf

Rue du Lombard 34-42

B-1000 BRUXELLES VILLE

Tel: 02/545.57.58 - Fax: 02/513.24.16

fecamo@confederationconstruction.be

www.confederationconstruction.be/fecamo

Association des Entrepreneurs belges de Grands Travaux - (ADEB)

Président : Etienne Dewulf

Directeur général : Didier Cartage

Avenue Grandchamp 148

B-1150 BRUXELLES

Tel: 02/771.00.44 - Fax: 02/771.30.93

info@adeb-vba.be

www.adeb-vba.be

Confédération Construction Toiture - CCT

Président : Gilbert Pierrard

Directeur : Selim Couez

Rue du Lombard 34-42

B-1000 BRUXELLES VILLE

Tel: 02/545.57.98 - Fax: 02/545.57.99

toitures@confederationconstruction.be

www.cct-cbd.be

Fédération du Dragage

Président : Alain Bernard

Administrateur - directeur : Philippe Matheï

Avenue Grandchamp 148

B-1150 WOLUWE-SAINT-PIERRE

Tel: 02/771.63.69 - Fax: 02/771.30.93

dragage@confederationconstruction.be

Fédération nationale des Installateurs Electriciens

Président : Herman Peters

Directeur : Willy Pauwels

J. Chantraineplantsoen 1

B-3070 KORTENBERG

Tel: 02/757.65.12 - Fax: 02/757.65.41

fedelec.info@fedelec.be

www.fedelec.be

Fédération des Entrepreneurs Généraux de la Construction (F.E.G.C.)

Président : Etienne De Kempeneer

Directeur général : André Pelegrin

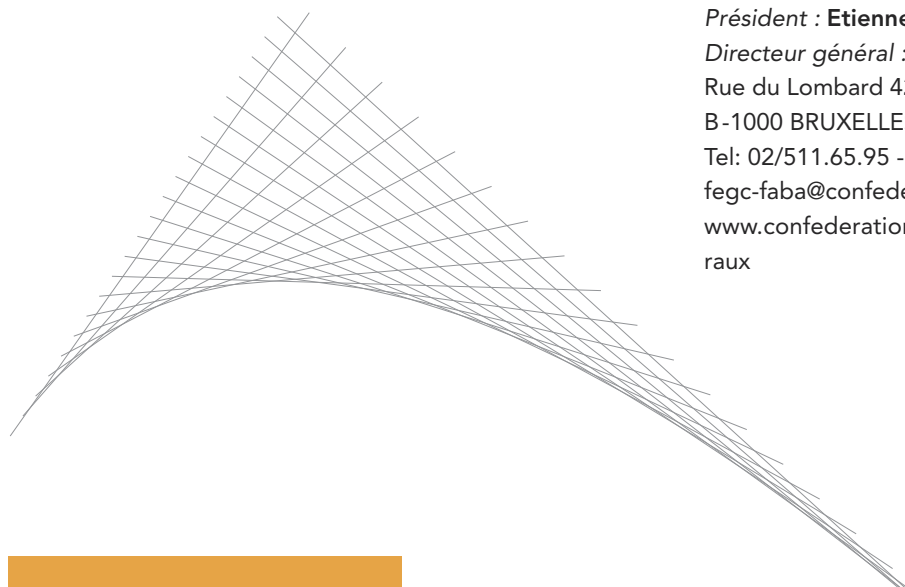
Rue du Lombard 42

B-1000 BRUXELLES VILLE

Tel: 02/511.65.95 - Fax: 02/514.18.75

fegc-faba@confederationconstruction.be

www.confederationconstruction.be/entrepreneursgeneraux



Fédération Belge des Entrepreneurs de la Pierre Naturelle

Président : **Robert de Battice**
Secrétaire générale : **Sabine Piedboeuf**
Rue du Lombard 34-42
B-1000 BRUXELLES VILLE
Tel: 02/223.06.47 - Fax: 02/223.05.38
pierrenaturelle@confederationconstruction.be
www.confederationconstruction.be/pierrenaturelle

Royale Union Nationale des Entrepreneurs plafonneurs-cimentiers

Président : **Jozef Aerts**
Directeur : **Filip Coveliers**
Rue du Lombard 34-42
B-1000 BRUXELLES VILLE
Tel: 02/223.06.47 - Fax: 02/223.05.38
plafonneurs@confederationconstruction.be
www.confederationconstruction.be/plafonneurs

Confédération Construction - Entrepreneurs de Vitrage - Association royale

Président : **Henri Ceysens**
Directeur : **Filip Coveliers**
Rue du Lombard 34-42
B-1000 BRUXELLES VILLE
Tel: 02/545.57.57 - Fax: 02/545.58.59
info.vitrage@confederationconstruction.be
www.confederationconstruction.be/vitrage

Association belge des Entrepreneurs d'Étanchéité, Société royale (ABEE)

Président : **Jan Coumans**
Conseiller : **Dirk Van Kerckhove**
Rue du Lombard 34-42
B-1000 BRUXELLES VILLE
Tel: 02/5455710 - Fax: 02/5455859
abee@confederationconstruction.be
www.confederationconstruction.be/abee

Union Belge des Installateurs en Chauffage, Sanitaire, Climatisation et Professions Connexes (I.C.S.)

Président : **Jean-Jacques Kleinen**
Directeur : **Michaël De Bie**
Rue du Lombard 34-42
B-1000 BRUXELLES VILLE
Tel: 02/520.73.00 - Fax: 02/520.97.49
info@ubbu-ics.be
www.ubbu-ics.be

Confédération Construction - Peintres Wallons

Président : **Edmond Parent**
Avenue Edmond Leburton 26
B-4300 WAREMME
Tel: 019/330644 - Fax: 019/330644
peintreswallons@confederationconstruction.be

Fédération Wallonne des Entrepreneurs de Travaux de Voirie (FWEV)

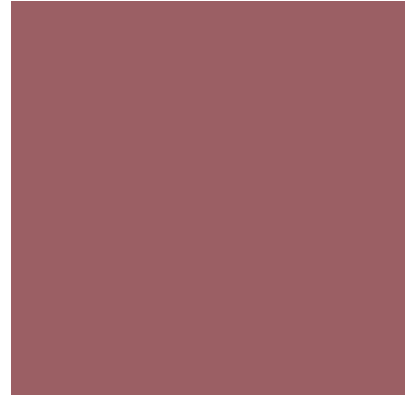
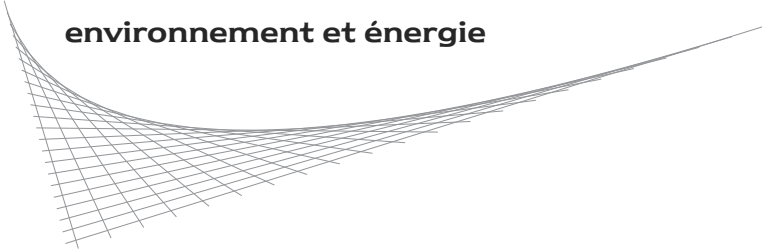
Président : **Gilbert Pineur**
Secrétaire général : **Marc Delaby**
Avenue Grandchamp 148
B-1150 WOLUWE-SAINT-PIERRE
Tel: 02/771.20.84 - Fax: 02/771.00.07
fwev@confederationconstruction.be

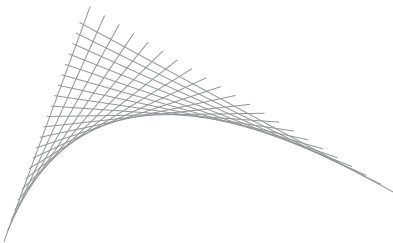
Fédération wallonne des entrepreneurs généraux Menuisiers Belges

Président : **Claude Macors**
Secrétaire : **Geoffroy Doquire**
Chaussée de Louvain 580
B-5020 CHAMPION
Tel: 081/20 69 22 - Fax: 081/20 69 20
www.menuisiers.com



**Les cellules : emploi-formation,
environnement et énergie**





■ La cellule emploi-formation

La « Cellule emploi-formation » mise en place à la CCW, en collaboration avec les Confédérations Construction locales et avec le soutien du Ministre de l'emploi et de la formation et du Fonds Social Européen, a pour objectif de guider les entreprises dans la recherche de personnel et de formations adaptées à leurs besoins. Depuis 2008, elle apporte aux entreprises des informations liées à l'emploi et à la formation en Région wallonne.

L'entreprise peut y trouver une aide individuelle dans les domaines suivants : sur la formation continue de son personnel, les différents opérateurs de formation en Wallonie, les aides financières et primes existantes en matière d'emploi et de formation, les chèques formations, les séances d'information organisées par la CCW et ses partenaires, la mise en place de nouveaux modules de formation qui correspondent aux attentes du terrain et aux avancées technologiques, la recherche de personnel.

■ La cellule environnement

Active depuis 2005, avec le soutien du Ministre wallon de l'environnement, l'objectif principal de la cellule environnement est d'apporter une assistance individualisée auprès des entreprises soucieuses d'améliorer les performances environnementales de leurs activités, notamment par la mise en conformité vis-à-vis de la réglementation environnementale et l'application des meilleures techniques disponibles aux projets et aux processus de construction.

En 2009, outre l'aide et le conseil direct aux entreprises en matière d'environnement et la réponse à plus de 200 demandes, les actions suivantes ont été mises en place :

- Un cycle de conférence à destination des professionnels axé sur la santé et le confort dans l'habitat ;
- La conception d'un guide « environnement » regroupant les principales questions posées à la cellule environnement par les entreprises. Ce guide sera publié dans le courant de l'année 2010.
- Organisation du 5^{ème} concours « Construction durable et les entreprises de construction ».
- La réalisation d'un baromètre de l'environnement dans la construction afin d'identifier les besoins de l'entreprise de construction dans son approche environnementale ainsi que la progression de la prise en compte de celle-ci dans ses activités

■ La cellule énergie

La « cellule énergie », créée il y a 3 ans, avec le soutien du Ministre wallon de l'énergie, répond à la nécessité d'accompagner les entreprises de la construction dans le domaine de la Performance Énergétique des Bâtiments (PEB).

Les missions de la cellule énergie de la CCW s'articulent autour de 6 axes :

1. Réponses personnalisées aux questions des entreprises
2. Evaluation des besoins des entreprises
3. Formation – information – sensibilisation

4. Accompagnement de projets exemplaires
5. Rédaction de documents ressources
6. Promotion de la construction durable et basse énergie

Dans ses actions en matière d'énergie, la CCW collabore avec le service public de Wallonie (SPW), de nombreuses fédérations, le CSTC, des universités, des clusters, etc.

Les nouveautés dans le domaine de l'énergie en construction ne manquent pas :

- Nouvelles réglementations (ex : PEB, isolation, ventilation, etc.)
- Nouvelles aides financières, mesures du plan de relance économique
- Nouvelles techniques (ex : énergies renouvelables, cogénération, thermographie infrarouge, etc.)
- Nouveaux matériaux (ex : bétons cellulaires, isolants issus du bois, freine-vapeur, etc.)
- Nouveaux acteurs (ex : auditeur PAE, responsable PEB)
- Nouvelles normes ou labels (ex : mesure d'étanchéité à l'air, CALE, Valideo, maison passive, etc.)

Au final, les entreprises bénéficient d'un service d'information adapté à leurs besoins, en concertation avec les acteurs compétents en la matière.

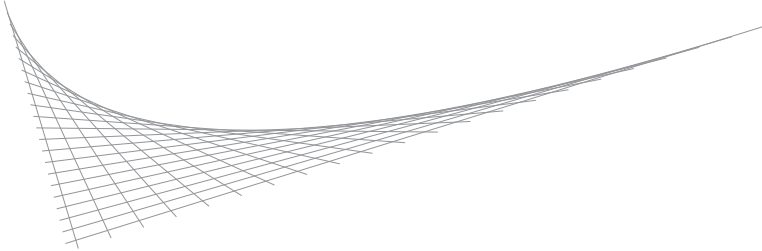


Tableau récapitulatif des séances d'information organisées en 2009 par la cellule emploi-formation de la CCW et leur nombre d'inscrits

Séances d'information organisées par la CCW en 2009

<i>Date</i>	<i>Thème de la séance</i>	<i>Nombre d'inscrits</i>
25-mars-2009	Toitures vertes	184
31-mars-2009	Energie et rénovation: isolation toiture	76
21-avr-2009	Energie et rénovation: isolation des murs	97
30-avr-2009	Confort et santé dans l'habitat: ventilation et qualité de l'air	62
5-mai-2009	Confort et santé dans l'habitat: approche environnementale des matériaux de construction	35
20-mai-2009	Confort et santé dans l'habitat: la construction à ossature bois	50
5-juin-2009	Séance d'information guide du logement adaptable	34
11-juin-2009	Séance d'information guide du logement adaptable	34
11-juin-2009	PEB et construction neuve Liège	102
16-juin-2009	PEB et construction neuve Namur	166
18-juin-2009	PEB et construction neuve Mons	80
25-juin-2009	Séance d'information guide du logement adaptable	47
15-sept-2009	Energie et rénovation: menuiserie et vitrage	83
24-sept-2009	Séance d'information guide du logement adaptable	113
1-oct-2009	Séance d'information guide du logement adaptable	28
13-oct-2009	Energie et rénovation: chauffage et ECS	104
21-oct-2009	Séance d'information radon	40
23-oct-2009	Séance d'information guide du logement adaptable	37
30-oct-2009	Séance d'information guide du logement adaptable	28
17-nov-2009	Energie et rénovation: ventilation et étanchéité à l'air	137
Total pour l'année 2009		1537

Les grands dossiers de la CCW



■ Les avancées en matière de droit et d'urbanisme

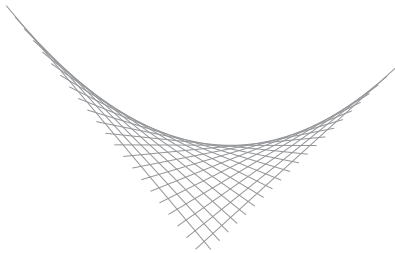
Urbanisme, marchés publics, aides et primes, documents administratifs, litiges,...le service «droit et urbanisme» de la CCW offre une aide permanente aux affiliés. Voici les grands dossiers qui ont occupé le service durant l'année 2009 :



- **Urbanisme** : la CCW a défendu les intérêts du secteur dans les réformes successives de la réglementation en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire (CWATUPE). Les plus importantes réformes, sous la précédente législature, ont été, sans conteste, celles du décret RESA ter et du décret PEB.
- **Simplification administrative** : en ce domaine, les initiatives sont nombreuses, en matière notamment d'allègement des charges administratives, de simplification des formulaires de demandes de primes, d'informatisation des procédures de marchés publics, etc. Un certain nombre d'entre elles ont abouti, mais d'autres démarrent difficilement (ex. Digiflow). La CCW encourage le Gouvernement wallon et le Commissariat Easi-Wal à poursuivre leur travail.
- **Marchés publics** : la CCW a mené une action d'envergure auprès des pouvoirs locaux wallons afin de dénoncer le non-respect de la réglementation sur les marchés publics, en particulier en matière de délais de paiement et d'octroi d'intérêts de retard. Elle s'engage à poursuivre dans cette voie si aucun changement positif n'en découle. Afin de faciliter et d'encourager l'accès aux marchés publics, des formations ont également été dispensées durant l'année 2009.
- **Aides et primes à l'investissement** : étant donné que de nombreuses aides financières sont à la portée des entreprises du secteur et que celles-ci sont généralement méconnues de leurs destinataires, la CCW renseigne continuellement sur ces aides (leur objet, leurs conditions d'octroi et les modalités de demande). Un tableau exhaustif et récapitulatif des aides wallonnes et fédérales destinées aux entreprises du secteur en fonction de leur taille est disponible sur le site de la CCW.
- **Patrimoine** : Soucieuse de le mettre en valeur et de le préserver, la CCW mène également une politique active en faveur du patrimoine. Partenaire de l'IPW (Institut du Patrimoine Wallon) de longue date, la CCW a signé en 2009 un nouvel accord de collaboration avec lui et son centre de formation de la Paix-Dieu. L'accord porte sur les marchés du patrimoine, les métiers et les formations, et prévoit, entre autres, les activités suivantes : la mise en place d'une nouvelle offre de formation répondant aux besoins des artisans et entreprises spécialisées en restauration du patrimoine, l'organisation d'une certification des entreprises et artisans travaillant sur les chantiers du patrimoine sans lourdeur administrative, le renforcement de la recherche orientée vers le patrimoine et l'organisation de journées thématiques et la promotion des métiers concernés. Aussi, l'IPW, via la Paix-Dieu, participera comme expert aux travaux du nouveau Conseil de l'Artisanat et des TPE de la CCW.


■ 2009 > les avancées en matière d'emploi et formations

La CCW a toujours souhaité s'inscrire dans une logique de partenariat. Et cela a porté ses fruits en matière d'emploi puisqu'en 4 ans, le marché de la construction wallonne a connu une bonne croissance. Cette progression a permis la création de 13.000 nouveaux emplois.



Malheureusement, les entreprises sont toujours confrontées à des difficultés de recrutement. Ceci est paradoxal puisque le chômage demeure le fléau de la Région wallonne. Les causes sont complexes et les solutions diverses. En tant que secteur nous avons voulu agir et nous impliquer très concrètement dans la mise en œuvre d'une série d'actions régionales:

1. JobFocus, mis en place par le FOREM dans le cadre du Plan Marshall, a permis d'étudier 6 métiers dans le secteur de la construction (sur les 40 tous secteurs confondus). Une méthodologie efficace, des équipes compétentes mais assez peu de retombées concrètes en terme d'augmentation des candidats à l'emploi dans le secteur.
2. Nous avons signé la première Convention sectorielle du Plan Marshall. Celle-ci nous a permis de nouer des accords avec le FOREM, l'IFAPME et les 3 réseaux d'enseignement.
3. Nous avons adhéré à la charte « Diversité » proposée par le Ministre Marcourt et développé une stratégie d'ouverture à la diversité dans le secteur de la construction. Dans ce contexte, la CCW collabore à des actions de sensibilisation des femmes en vue de leur présenter le secteur et cela, en étroite collaboration avec la coach sectorielle du FFC.
4. Nous disposons également d'une convention avec les missions régionales en vue d'augmenter les insertions dans les entreprises de construction et de consolider les collaborations entre ces missions régionales et le FOREM autour des métiers de la construction.
5. Au départ des Directions régionales du FOREM sont mises en place des plates-formes sectorielles de gestion des pénuries appelées Task Force Construction où l'on retrouve tous les partenaires impliqués dans l'orientation, la formation, l'insertion, et ils sont nombreux, ainsi que les partenaires sociaux sectoriels. Ces lieux d'échanges permettent de développer des actions adaptées à la réalité locale des entreprises et aux profils des demandeurs d'emploi. Les missions régionales y seront bientôt associées.
6. La CCW est également impliquée dans le consortium de validation des compétences. La validation permet de reconnaître les compétences acquises par l'expérience et permet notamment aux demandeurs d'emploi de ne pas suivre l'intégralité de la formation mais bien un parcours individualisé. Ainsi, dans la construction, les référentiels relatifs aux métiers de carreleur, conducteur d'engins, couvreur, installateur sanitaires, maçon, monteur en chauffage, peintre en bâtiment, ont été rédigés en partenariat avec le FFC et les Fédérations concernées.



IFAPME

Avez-vous déjà songé à engager un jeune en formation ?

Contrats d'apprentissage ou conventions de stage dans des dizaines de métiers de la construction ?

L'IFAPME PROPOSE DES FORMATIONS EN ALTERNANCE

Vous souhaitez que l'apprenti ou le stagiaire qui vous engage travaille dans votre entreprise ? Un bon point pour votre entreprise, un bon point pour le stagiaire. C'est le début d'un dialogue à la mesure de l'IFAPME avec des conseillers et des experts de l'apprentissage et du stage.

AVEC L'ALTERNANCE, TOUT LE MONDE EST GAGNANT !

L'apprenti vous offre sa volonté d'apprendre et son engagement au travail. Il perçoit une rémunération qui double chaque année. De votre côté, vous lui fournissez une expérience au métier. Vous assurez également l'avenir de votre entreprise en y développant une main d'œuvre qualifiée et de qualité.

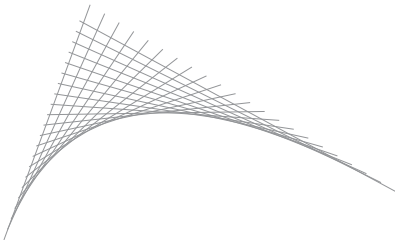
Séduits par la formule ?

Contactez l'IFAPME et demandez un rendez-vous ! Nous viendrons vous proposer nos solutions et nos offres de formations dans votre secteur.

IFAPME

Numéro vert (appel gratuit)
0800 90 133
www.ifapme.be

L'IFAPME est financée par le Gouvernement de la Région wallonne et le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale.



7. Enfin, pour permettre aux demandeurs d'emploi d'être confrontés rapidement avec la réalité de l'entreprise et du chantier, la CCW a revendiqué l'élaboration d'un contrat de formation en alternance pour tout demandeur d'emploi, quel que soit son âge. Celui-ci doit être développé en concertation avec l'IFAPME qui a basé toute sa pédagogie sur cette méthode de l'alternance.
8. La CCW est partenaire du projet européen « Confluence Construction » qui vise à trouver des solutions aux problèmes de pénuries de main-d'œuvre face notamment au défi du développement durable (voir Cellule emploi-formation).
9. La CCW a été sollicitée à de nombreuses reprises pour présenter l'impact du développement de la « filière verte » sur le secteur de la construction et les retombées en termes d'emplois : auprès du Cabinet du Ministre de l'enseignement, des Comités subrégionaux, ...

■ 2009 > les avancées en environnement, énergie et innovation technologique

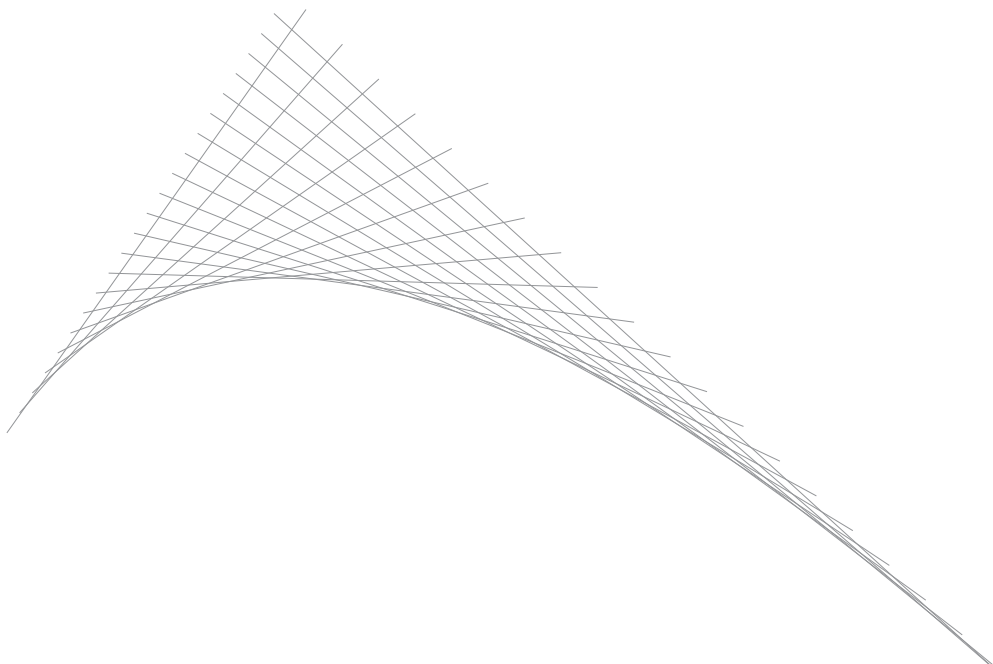
Au fil des années, la gestion environnementale au sein de l'entreprise est devenue un véritable enjeu économique et de compétitivité. Malheureusement la charge administrative liée à l'évolution de la réglementation environnementale s'est accrue. La CCW a toujours été très attentive à la simplification des formalités administratives afin de favoriser une bonne gestion environnementale des activités de ses entreprises.

En parallèle, la CCW a toujours été désireuse de préparer au mieux ses entreprises aux nouveaux marchés liés à l'environnement et à l'énergie. Ces dernières années, l'innovation technologique dans ces domaines s'est accélérée, notamment suite à une évolution des réglementations : performance énergétique des bâtiments (PEB), gestion des déchets de construction et de démolition, épuration individuelle des eaux...

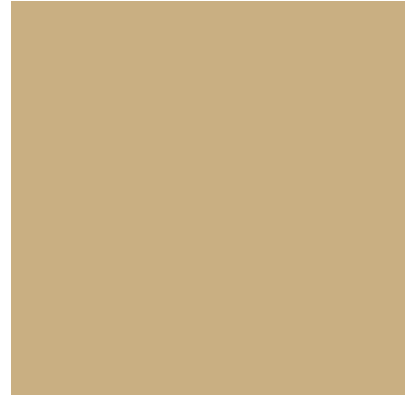
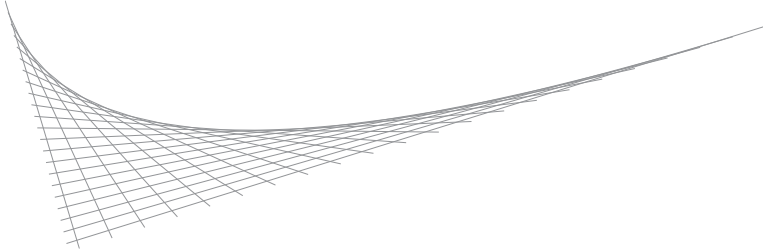
Au cours de l'année 2009, l'équipe des conseillers environnement, énergie et technologie de la CCW a travaillé entre autres sur les dossiers stratégiques suivants :

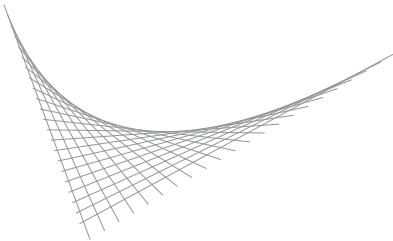
- Simplification administrative au niveau de la réglementation permis d'environnement, notamment sur le stockage de déchets issus des chantiers et ramenés au siège d'exploitation, introduction d'une déclaration (classe 3) au lieu d'une demande de permis d'environnement de classe 2.
- Participation, avec les fédérations, aux groupes de travail mis en place en Région wallonne afin de développer un cahier des charges de référence pour les bâtiments publics (CCT BW) prévu début 2012.

- Réalisation d'une étude sur le « tiers investisseur » dans le cadre de la rénovation énergétique des bâtiments résidentiels wallons afin de renforcer le développement de ce marché.
- Concertation sur la mise en place du cadre réglementaire relatif à la Performance Énergétique des Bâtiments (PEB) ainsi que sur le Plan de Maitrise Durable de l'Énergie (PMDE) traitant notamment de l'évolution des aides et des incitants wallons en vue de l'amélioration énergétique du parc immobilier wallon.
- Mise en place avec les autorités wallonne et Feredeco (Fédération des recycleurs de déchets de construction) d'une nouvelle réglementation liée à la gestion des terres excavées.
- Positionnement du secteur de la construction dans le cadre de la création du 6^{ème} pôle de compétitivité lié aux nouvelles technologies environnementales.
- Collaboration avec ICS pour adapter la nouvelle réglementation relative aux installations de chauffage central (AGW du 29 janvier 2009) afin de défendre les intérêts de nos entreprises (accès à la profession) mais également en dotant cette réglementation des moyens lui permettant d'atteindre des objectifs environnementaux : rendement des installations de chauffage, contrôles à l'installation et périodicité des entretiens, formations des techniciens...
- Collaboration avec les fédérations concernées (ICS, CCT, Fedelec) pour développer un référentiel de qualité pour la pose des panneaux solaires (photovoltaïque et thermique).



Groupes de travail internes





■ Commission juridique

Le GT Logement a été récemment fusionné avec le GT PPP pour constituer la Commission juridique de la CCW. En effet, les sujets abordés dans les deux groupes de travail sont intimement liés, et il semblait nécessaire de les traiter ensemble. La CCW en a profité pour élargir l'objet de la Commission à l'ensemble des thématiques juridiques traitées par la CCW. Il s'agit principalement de la réglementation des marchés publics, de la réglementation en matière d'urbanisme, en matière de sols et d'environnement et aussi de l'élaboration des nouveaux cahiers des charges-type (BW 09 et RW 99).

En matière de PPP, la CCW a notamment présenté 'Le manuel pratique des PPP constructifs en Région wallonne' réalisé, à son initiative, par deux experts extérieurs avec le soutien du Gouvernement wallon, de l'UVCW (Union des Villes et Communes de Wallonie), de l'asbl PPP et de la SWL.

L'état des lieux en matière de logement est également dressé en permanence, lors des réunions de la Commission. La CCW a également contribué à l'amélioration des clauses administratives des cahiers des charges du logement public, notamment dans le cadre du programme exceptionnel d'investissement de la SWL (Société Wallonne du Logement).

■ Plate-forme énergie inter-fédérations

Suite à des demandes émanant des fédérations de métiers, la CCW, le CSTC et les fédérations des métiers se réunissent deux fois l'an au sein d'une plate-forme commune où les différentes parties peuvent échanger leurs avis sur des sujets liés à la PEB. Au sein de cette plate-forme, les fédérations sont informées des dossiers traités par la cellule énergie de la CCW et sont tenues au courant des avancées dans le dossier de la PEB en Wallonie.

Des groupes de travail sont également activés en parallèle sur des thématiques spécifiques et regroupant les fédérations concernées.

Les fédérations partageront également leur expertise lors la préparation des cahiers des charges de travaux BW 2009 et pour l'organisation de formations professionnelles. De nouvelles formations, développées en collaboration avec le CSTC, devraient aussi voir le jour.

Suite à la première réunion de la Plate-forme Energie, trois groupes de travail ont été mis en place :

- GT qualité des installations solaires
- GT CoQual Energie
- GT étanchéité à l'air – thermographie

Une demande spécifique est venue de la part des fédérations professionnelles : améliorer la synergie des cellules énergie et environnement entre les confédérations wallonne, flamande et bruxelloise.

**RENAULT
TRUCKS
DELIVER**

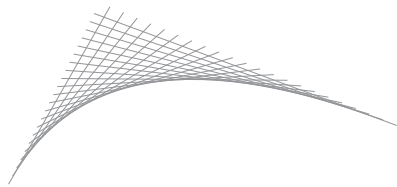
Découvrez la puissance et le confort

RENAULT KERAX ET RENAULT PREMIUM LANDER

Découvrez nos solutions puissantes qui vous permettent de vous déplacer aussi bien en approche chantier que sur chantier. La boîte robotisée Optidriver+ vous facilite encore le travail.

www.renault-trucks.be





■ Groupe de travail épuration des eaux

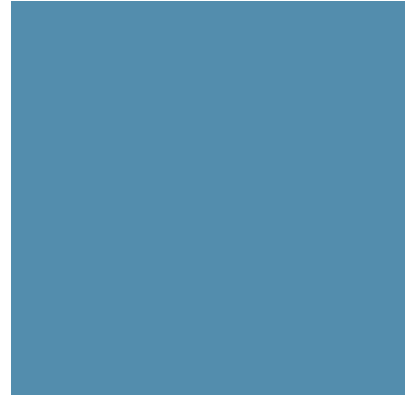
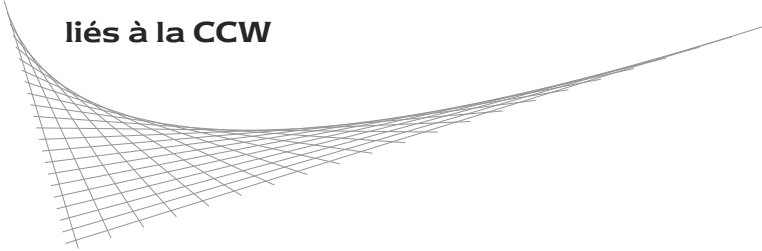
Actif depuis plus de trois ans, ce GT regroupe des fabricants et installateurs de systèmes d'épuration individuelle (STEPI) des eaux usées. Ce GT a permis notamment d'apporter à la Région wallonne des recommandations, suite à l'expérience de terrain accumulée par les entreprises de construction, lors de la révision en 2008 des conditions intégrales et sectorielles qui encadrent l'installation et l'exploitation des STEPI. En 2009, l'expertise de ce GT a servi également lors de la mise en œuvre des nouvelles modalités de contrôle des STEPI. Outre la mise au point de produits de plus en plus performants, ce GT prône la reconnaissance du métier d'installateur de STEPI, notamment via le suivi d'une formation pour exercer cette activité. La mise en route de telles formations au Polygone de l'eau, associant les pouvoirs publics, la CCW et les producteurs de STEPI, est en cours de préparation et les formations seront dispensées dans le courant de l'année 2010.

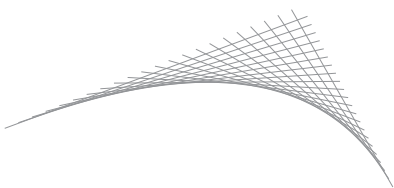
■ Groupe de travail gestion des sols et déchets de construction et de démolition.

Avec la sortie le 5 décembre 2008, du nouveau décret « Sols » encadrant la gestion des sols et ses répercussions sur le secteur de la construction, notamment sur la responsabilité des entrepreneurs lors d'un transfert de pollution suite à un mouvement de terre, un GT (regroupant la CCW, Tradecowall, la FWEV et des entreprises affiliées) s'est constitué pour apporter une réponse cohérente à la problématique de la gestion des terres excavées en Région wallonne.

En partenariat avec la Région wallonne, ce GT a permis de poser la première pierre d'un nouveau cadre réglementaire qui tendra à apporter aux travaux de terrassement – déblai et remblai - la sécurité juridique tant recherchée et ce via notamment une traçabilité des mouvements de terres et une clarification de la responsabilité de chaque intervenant dans le processus de valorisation. Ce nouveau cadre réglementaire est attendu pour la fin 2010.

Les associations et organismes liés à la CCW





■ La Jeune CCW

Créée en septembre 2008, la Jeune CCW rassemble les chefs et cadres d'entreprises âgés de moins de 40 ans, autour d'activités (conférences, rencontres, visites de chantiers,...) liées aux préoccupations du secteur. La Jeune CCW est un lieu d'échanges et de rencontres pour des jeunes patrons/futurs patrons et cadres qui peuvent ainsi partager leurs expériences et leurs difficultés. C'est également un moyen pour la jeune génération d'entrepreneurs d'avoir une voix et un message cohérent auprès de leurs « aînés » (en siégeant notamment au Conseil d'administration de la CCW).

Les activités de la Jeune CCW en 2009 :

- Mars 2009 : Réunion d'information sur les services et aides de la CCW
- Juin 2009 : Voyage de 2 jours à Ludwigshafen, siège de BASF, visite d'un quartier « passif »
- Septembre 2009 : Les obligations de l'employeur en matière de sécurité
- Octobre 2009 : A la rencontre du Centre technique et scientifique de la construction (CSTC)
- Décembre 2009 : le rôle du coordinateur sécurité-santé

www.jeuneccw.be

■ Conseil de l'Artisanat et des TPE

Parce que les artisans et très petites entreprises wallonnes (TPE) - jusqu'à 9 personnes salariées- ont leurs spécificités et leurs besoins propres, la CCW a voulu leur porter une attention toute particulière, en créant le Conseil de l'Artisanat et des TPE. Ce Conseil est conçu comme un lieu d'échange qui permettra aussi de connaître les desiderata des TPE, tant sous l'angle technique qu'administratif, afin de relayer ces problèmes dans les différentes instances politiques et au sein de la Confédération Construction. Le Conseil de l'Artisanat et des TPE, ouvert à toutes les entreprises affiliées de moins de 10 travailleurs, est dirigé par un Comité de gestion représentatif qui recense les souhaits et problèmes de leurs confrères, afin de défendre au mieux une position commune auprès des instances de l'organisation professionnelle.

En 2009, plusieurs initiatives ont été prises suite à une enquête effectuée auprès des TPE wallonnes affiliées à la CCW se basant sur les priorités des TPE dans le cadre de leur activité professionnelle. Une rencontre sur le thème de la formation est donc notamment prévue pour février 2010 au centre de formation de la Paix-Dieu, avec lequel le Comité de gestion du Conseil de l'Artisanat collabore autant que possible, comme convenu dans le cadre de la convention conclue entre la CCW et l'IPW.

■ Le club des conseillers en prévention.

Lancé en novembre 2008, le club appelé CPW (Conseillers Prévention Wallonie) compte actuellement 50 membres. Ce club, créé par la CCW et le CNAC, est un service supplémentaire pour les entreprises affiliées. Les réunions du club ont lieu tous les deux mois sur des thèmes précis, décidés par les membres. Elles se déroulent en trois temps :

- L'exposé par un spécialiste (personne ressource) sur le thème choisi par les membres du club.
- Le traitement d'un sujet d'actualité qui permet aux participants d'évoquer des notions en rapport avec leur fonction (législation, informations reçues, demandes précises d'informations auprès de la Confédération, demande de lobby, interprétation de la législation, conseils, etc).
- Le traitement des points divers : actualités, fonctionnement, opportunités d'activités, etc...

Une communication est régulièrement faite sur les thèmes de réunions, ce qui incite chaque fois de nouveaux responsables prévention d'entreprises affiliées à rejoindre le groupe. Grâce au CPW, les conseillers en prévention disposent d'un lieu d'échange efficace et convivial.

■ Le réseau « Perle »

Lors de cette année 2009, les groupes ont repris leur rythme de croisière. En effet l'organisation du concours « Construis avec moi. Plus tard, j'exercerai le plus beau métier du monde ! » en 2008 a demandé beaucoup d'énergie aux membres de notre ASBL, parfois au détriment de l'organisation des réunions mensuelles et formations.

Les présidentes des groupes, réunies en conseil le 24 avril 2009, ont donc repris en main l'avenir de l'Asbl Perle et des décisions ont été prises :

- fusionner le groupe de Liège au groupe de Verviers, le groupe de Mons-Le Roeulx au groupe de Tournai-Mouscron-Comines
- redynamiser le groupe de Charleroi
- organiser des formations communes au Centre IFAPME des Isnes (Gembloux).

Une première formation « informatique et construction » a eu lieu le 26 novembre et a rassemblé 17 Perle qui ont surfé sur toutes les pages du site de la Confédération, en matinée. L'après-midi a été consacrée à la présentation des « logiciels qui peuvent aider à la gestion de l'entreprise, et notamment à la gestion du temps ». Une autre occasion de rassembler les groupes est la tradition-





nelle « journée Perle ». Cette année, plus de 40 femmes se sont retrouvées pour la très belle et instructive visite de l'Hôpital Notre-Dame à la Rose à Lessines, organisée par le groupe de Tournai – Mons. Tout au long de l'année, les activités des différents groupes sont automatiquement mises en commun lors des conseils d'administration : une représentante par groupe commente les réunions, conférences et formations du trimestre écoulé, les comptes sont présentés, sous la présidence d'Odette Ledoyen. Ces échanges d'expérience nous donnent l'opportunité d'analyser le suivi de nos objectifs et les attentes des membres. Le dernier conseil d'administration de l'année a acté des changements de présidentes de groupe et le calendrier a été programmé pour une nouvelle année 2010 riche en relations « constructives ».

■ L'Ecole des Managers des Entreprises de Construction (EMEC)

En 2009, Emec a poursuivi sa mission d'opérateur de formation auprès des professionnels du secteur de la construction en organisant des formations dans diverses régions de Wallonie :

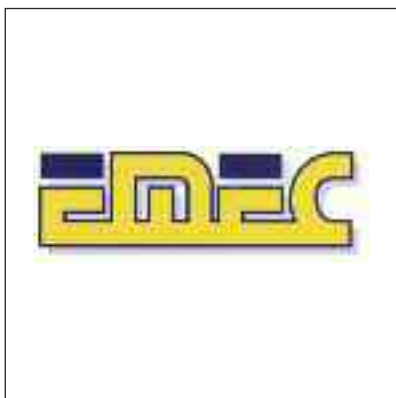
- La formation « établir des devis justes et rentables » s'est tenue dans les Centres de formation PME de Tournai, Charleroi et Limal, ce dernier accueillant en outre la formation « gérer ses chantiers de A à Z ».
- Une séance d'information sur les vols sur chantier s'est tenue au Centre de compétence Construfutur à Grâce-Hollogne.
- La formation « marchés publics » a suscité beaucoup d'intérêt, tant à Grâce-Hollogne qu'à la Confédération Construction de Verviers.
- La session de formation « conseiller en construction durable – énergie » à Grâce-Hollogne a connu un succès tel que toutes les demandes d'inscription n'ayant pu être satisfaites, une deuxième session s'est déroulée quelques mois plus tard à Gembloux.
- La formation phare de l'Emec, quant à elle, « management d'entreprise de construction » destinée aux jeunes entrepreneurs, conjoints aidants, fils ou filles d'entrepreneurs amenés à prendre la tête d'une entreprise de construction, vient d'entamer son 11^{ème} cycle.

Emec a également organisé des formations à destination de plusieurs écoles, avec pour sujets la gestion des déchets et la gestion de chantier. Signalons enfin deux manifestations qui ont marqué la vie de l'Emec : au mois de mai, la célébration de son 10^{ème} anniversaire et au mois de septembre, la soirée de rentrée académique, rehaussée de la présence de Monsieur le Ministre Didier Reynders.

www.emec.be

■ CONSTRUFUTUR

De nombreux enjeux qui touchent les métiers de la construction (innovation technologique, performance énergétique, construction durable...), nécessitent une approche et une analyse dépassant le cadre d'une fédération professionnelle individuelle. C'est pourquoi la CCW, avec deux autres grandes fédérations - le Groupement des Producteurs de Matériaux de Construction (PMC) et l'Union Wallonne des Architectes (UWA) - avec quatre centres de recherche (CSTC, CRR, CRIC, CRIBC-Inisma) et d'autres organismes comme RBF (Rene-





www.scicc.be

Qu'un problème survienne et votre argent est immobilisé "parfois très longtemps"

Comment vous prémunir ?



Le **CAUTIONNEMENT COLLECTIF**
vous évite d'immobiliser les fonds
nécessaires au dépôt de la garantie.

Il vous permet de jouir d'un avantage très important :
obtenir le paiement intégral de vos factures.

Introduisez un dossier dont la composition vous sera indiquée sur simple demande.

Galerie de la Sauvenière, 5 à 4000 Liège.

Tél : 04/223.62.57

Fax : 04/232.14.54

E-mail : info@scicc.be

wable Business Facilitator) et le Bureau SECO, a créé en 2007 la plateforme de concertation stratégique « Construfutur », qui relaie en Wallonie les plateformes similaires créées au niveau européen et fédéral à l'initiative du CSTC. Construfutur permet de mieux coordonner les acteurs qui œuvrent pour l'innovation technologique et le développement durable dans la construction. Il s'agit notamment d'anticiper et prendre part aux évolutions stratégiques touchant la construction, et d'adopter des positions communes vis-à-vis de projet de décrets, de programmes de R&D, de réseaux d'entreprises, de politiques de certification, etc. Des contacts réguliers avec l'Agence de Stimulation Technologique (AST) et Innovatech sont organisés. Une des principales initiatives de Construfutur fut la création du nouveau cluster officiel wallon « CAP 2020 ».

■ Le CLUSTER CAP 2020

Le Ministre wallon de l'économie a conféré en juin 2008 l'agrément du cluster wallon CAP2020 créé, à l'initiative de Construfutur, par quelque 200 acteurs du secteur large de la construction : architectes, entreprises de construction, producteurs de matériaux et services. CAP2020 regroupe, de manière volontaire, des acteurs souhaitant stimuler le marché de la construction durable et développe les capacités de ses membres à répondre adéquatement à cette demande. CAP2020 vise à promouvoir la conception et la réalisation de projets anticipant l'évolution des normes et exigences environnementales et/ou répondant aux critères de construction durable. CAP2020 entend contribuer de manière significative et mesurable à la réduction des émissions de CO2 de la Wallonie et à la croissance de l'économie régionale. CAP2020 aide ses membres à répondre aux appels à projets « Développement durable » lancé par la Région wallonne et ambitionne de multiplier les chantiers répondant au label « Construire avec l'Energie ». CAP 2020 constitue, aux côtés des autres clusters verts wallons (Eco-construction, TWEED, VAL+), un réseau dynamique d'acteurs économiques générant un business précurseur à travers un mécanisme de bourse aux projets. CAP 2020 organise régulièrement des visites de chantiers-pilotes et des participations collectives à des salons, et anime différents groupes de travail en matière de formation, de labellisation, de communication. La CCW soutient la création de la plateforme inter-clusters devant fédérer les 4 clusters verts actifs en Wallonie. www.cap2020.be

■ CONSTRUTEC

Construtec Wallonie est une Asbl sectorielle de formation, créée à l'initiative de la Confédération Construction wallonne, de la CSC Bâtiment et Industrie, de la Centrale Générale FGTB et du Fonds de Formation professionnelle de la Construction.

Cette structure, au service des entreprises et de leur personnel, poursuit un double but:

- la mise en œuvre et la promotion – en Région wallonne - de formations de perfectionnement dans le domaine des technologies nouvelles, en particulier en faveur des ouvriers de la construction ;
- la mise en œuvre de toute action qui résulterait d'une concertation entre partenaires sociaux wallons du secteur de la construction (exemple: exécution de projets spécifiques en collaboration avec des cabinets ministériels régionaux).

Par rapport à ces deux types d'activités, Construtec Wallonie asbl a été certifiée ISO (NBN EN ISO 9001 : 2008) en septembre 2009. D'un point de vue opérationnel, force est de constater que pour les formations « ouvriers », l'asbl supplante les deux opérateurs publics en nombre d'ouvriers formés: 2500 personnes, pour 786 à l'IFAPME et 1372 au FOREM. En ce qui concerne les projets spécifiques, deux consultants sectoriels ont été engagés afin de promouvoir la mesure APE Jeunes dans le secteur de la construction, en Région wallonne. Le dossier « insertion des Femmes dans la Construction » est, quant à lui, mis en œuvre par le biais d'un subside du Gouvernement wallon. Enfin 2009 a également vu la signature d'une convention de collaboration entre l'Enseignement de Promotion Sociale et l'asbl afin, d'une part, d'élargir l'offre de formation et, d'autre part, de répondre le mieux possible aux enjeux du Plan Marshall2. Vert.

www.construtec.be

■ Le label de qualité CoQual

Le label CoQual, « La construction de qualité », a été créé à l'initiative des Confédérations Construction wallonne et de Bruxelles-capitale avec le soutien de la Région wallonne et du Centre d'innovation wallon pour la construction. CoQual s'adresse aux entreprises de la construction, aux bureaux d'architecture et aux bureaux d'études. Le label est octroyé sur base annuelle et est lié à des conditions précises en matière de gestion financière, de planification, de rapport qualité prix, de sécurité ou encore de gestion du personnel, dans le but de fournir un service de très haute qualité à la clientèle qui a décidé de faire confiance à l'entreprise labellisée. Le label CoQual est accordé après un audit réalisé selon un référentiel propre aux entreprises, aux bureaux d'études ou d'architecture. Diverses aides financières existent afin d'alléger le coût de la formation. Une aide spécifique peut aussi être apportée à l'entrepreneur qui le souhaite pour l'élaboration de son dossier.

www.coqual.be

info@coqual.be

■ TRADECOWALL

La société coopérative TRADECOWALL SCRL, pour TRAitement des DEchets de CONstruction en WALLonie a été fondée en février 1991 dans le but de mettre en œuvre :

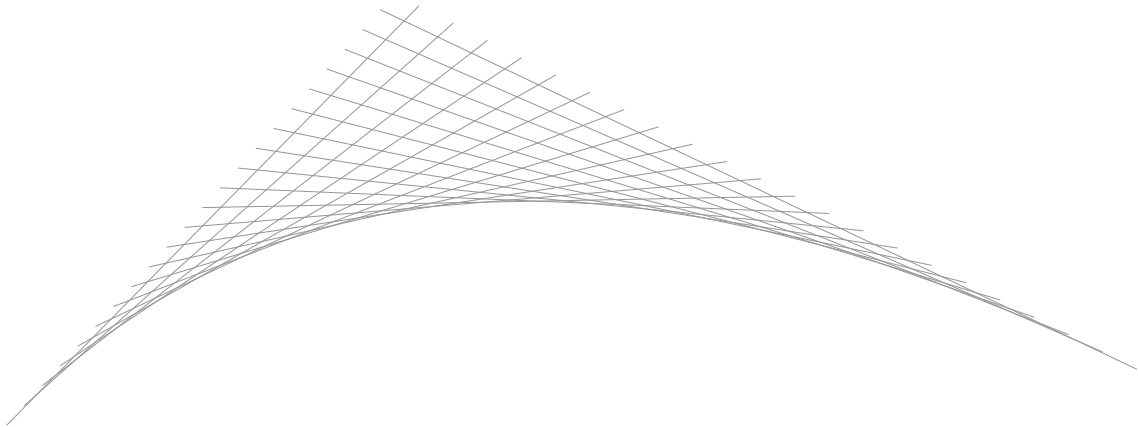
- des politiques de gestion des déchets de construction et de démolition produits en Région wallonne.
- des solutions pratiques et fiables relatives à l'élimination des déchets inertes et des terres de déblais excédentaires provenant des chantiers de construction et de démolition.
- des procédés et filières de valorisation de ces mêmes déchets.

TRADECOWALL SCRL est le fruit d'un partenariat entre :

- la Confédération de la Construction Wallonne (CCW),
- la Région wallonne (via la société publique SPAQuE),
- le Centre Scientifique et Technique de la Construction (CSTC),
- le Centre de Recherches Routières (CRR),
- 230 entreprises du secteur de la construction de toutes spécialités et de toutes tailles à travers toute la Wallonie.



Durant l'année 2009, TRADECOWALL a poursuivi ses objectifs fondamentaux avec succès, trois nouveaux sites de valorisation de terres saines ont été mis à la disposition des entrepreneurs (Farciennes, Fleurus et Oupeye) et de nombreux autres projets ont été initiés dans le domaine de la gestion des déchets inertes et de la valorisation des granulats recyclés.



Être mieux formé pour être plus efficace



**Ecole
des managers
des entreprises
de la construction**

Construisez avec nous VOS compétences !

Emec, c'est une offre variée de formations dans les domaines du **MANAGEMENT**, de l'**ORGANISATION DE CHANTIER**, ou encore de la **CONSTRUCTION DURABLE**.

- Management d'entreprise de construction
- Réussir ses négociations commerciales
- Savoir piloter et motiver une équipe
- Organiser sa politique de personnel
- Gestion des marchés publics
- Établir des devis justes et rentables
- Organiser et gérer ses chantiers de A à Z
- Organiser la sécurité sur ses chantiers
- Conseiller Construction durable - énergie

**Formations près
ou chez vous
Formations sur
mesure**

N'hésitez pas à nous contacter pour obtenir le programme complet

Monique BLAVIER - Sophie SCHROEDER
EMEC • rue de Wallonie 23
4460 Grâce-Hollogne
Tél : 04 247 58 58 • Fax : 04 247 58 58 •
E-mail : 0485 511 17 84
e-mail : info@emec.be



WWW.EMEC.BE



TRADECOWALL

LA LOGISTIQUE

DE VOS DÉCHETS DE CONSTRUCTION ET DE DÉMOLITION

GESTION



Valorisation



CET de classe III

RECYCLAGE






Avenue de la Plaine 22 - 5000 NAMUR
Tél. 081 22 00 17 - Fax 081 22 02 70
info@tradecowall.be

www.tradecowall.be

**La CCW vous représente et vous défend :
les mandats de la CCW**





■ 1. Organismes liés au secteur (liste non exhaustive)

1.1. Organismes régionaux liés au secteur :

- Tradecowall (TRAitement des DÉchets de COnstruction en WAllonie)
- Asbl Perle (Professionnels et Responsables dans leur Entreprise)
- Asbl CoQual (Construction Quality)
- Emec (Ecole des Managers des Entreprises de Construction)
- Construtec Wallonie
- Plate-Forme Constru-Futur
- Jeune CCW
- Conseil des Tpe & Artisans
- Azimut Construction

1.2. Organismes nationaux liés au secteur

- CSTC (Centre Scientifique et Technique de la Construction)
- CRR (Centre de Recherche Routière)
- Fédérale Assurance
- Caisse de Cautionnement collectif (SCICC)
- Groupe S
- Fonds de promotion de la construction
- CNAC (Le Comité National d'Action pour la sécurité et l'hygiène dans la Construction)
- FFC (Fonds de Formation professionnelle de la Construction)
- FORMALIS (Guichet d'entreprises)
- SkillsBelgium

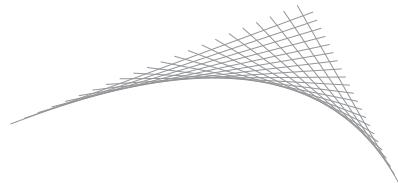
■ 2. Organismes extérieurs

2.1. Organismes régionaux extérieurs

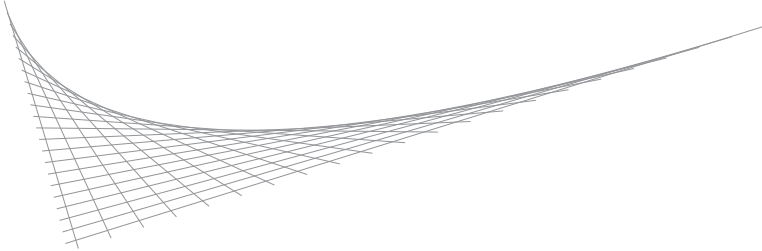
- Comité permanent de concertation Gouvernement wallon / CCW
- UWE (Union Wallonne des Entreprises)
- UCM (Union des Classes Moyennes)
- CESRW (Conseil Economique et Social de la Région Wallonne)
- Clusters
 - Cap 2020 ;
 - Eco-Construction
- Asbl PPP Wallonie-Bruxelles Réseau de compétences
- Comité de concertation CCW / CSTC
- Commission régionale des déchets
- Accord de branche CCW- Gouvernement wallon
- Conseil Supérieur du Logement
- CRAT (Commission Régionale d'Aménagement du Territoire)
- Commission wallonne des marchés publics
- Comité de pilotage CCT BW
- IPW (Institut du Patrimoine Wallon)
- FOREM
- IFAPME (Institut wallon de formation en alternance et des indépendants et petites et moyennes entreprises)
- CCPQ (Commission communautaire des professions et qualifications)
- Centres de compétences :
 - Construform ;
 - Wallonie-Bois
 - Polygone de l'eau
 - Pigments
 - Environnement
- AWEX (Agence Wallonne à l'Exportation)

2.2. Organismes nationaux extérieurs

- Conseil Central de l'économie
- Commissions provinciales d'enregistrement
- Commission d'agrément des entrepreneurs
- CEFORA (centre de formation de la CPNAE - Commission Paritaire Nationale Auxiliaire pour Employés)
- SFMQ (Service Francophone des Métiers et des Qualifications)



Les événements marquants de l'année 2009



■ Rencontres d'affaires et séances d'information :

Pour la CCW, l'année 2009 a été riche en rencontres et séances d'informations à destination des entrepreneurs.

Les rencontres :

- Les investissements des pouvoirs locaux en présence du Ministre Philippe Courard
- Primes wallonnes à l'énergie en présence du Ministre Antoine
- Colloque sur l'accessibilité et la sécurité des chantiers mis en œuvre par les pouvoirs locaux (collaboration Région wallonne)

Les séances d'information :

- Les toitures vertes (en collaboration avec le CSTC) : avis, incitants financiers, gestion de l'eau
- La gestion des déchets de construction et le permis d'environnement
- La performance énergétique des bâtiments (en collaboration avec le CSTC) :
 - Isolation des toitures
 - Isolation des murs
 - La qualité de l'air et la ventilation
 - Les constructions en ossatures bois
 - Le gros œuvre et toitures
 - Les techniques de chauffage, eau chaude sanitaire, ventilation
 - La menuiserie et le parachèvement
 - La menuiserie et le vitrage
- L'approche environnementale des produits de construction
- Le guide du logement adaptable
- Les techniques de Partenariats Public/Privé

■ Remises de Prix :

- Remise du Prix de l'environnement en présence du Ministre Lutgen
- Remise du premier prix « Informatique et Construction » (en collaboration avec l'AWT et Microsoft)

■ Salons :

- Matexpo : conférence en collaboration avec la Fédération Française du Bâtiment (FFB) sur la sécurité de l'entreprise au chantier
- Best et Municipio (Liège) : participation de la CCW au colloque sur le décret « sol »
- Energy-Mons : participation de la CCW à la conférence « Comment vendre le durable? »
- Energie & Habitat : participation de la CCW aux conférences et panels
- Archipro : conférence de la CCW
- Energy2build : participation de la CCW aux conférences et panels.

■ Visites :

- Visite du parc de maisons « Villavenir ». Opération pilote dans le Pas-de-Calais (France) de construction de six maisons basse énergie

■ Le Rendez-vous de la Construction Wallonne :

- Chaque année, la CCW invite tous les entrepreneurs affiliés, acteurs publics, politiques et économiques de Wallonie à se réunir autour d'un thème particulier, en rapport direct avec les activités du secteur de la construction. L'édition 2009 traitait des outils et services disponibles pour aider les entreprises à contrer la crise.



Aalst
 Antwerpen
 Arlon
 Bastogne
 Braine-l'Alleud
 Brugge
 Bruxelles
 Charleroi
 Gent
 Hasselt
 Kortrijk
 La Louvière
 Leuven
 Libramont
 Liège
 Mons
 Namur
 Neerpelt
 Oostende
 Opglabbeek
 Oudenaarde
 Roeselare
 Sint-Niklaas
 Tournai
 Turnhout
 Wavre
 Zaventem
 Paris (France)

DES SPECIALISTES DE LA CONSTRUCTION POUR TOUTES VOS DEMARCHES SOCIALES

Secrétariat Social | Caisse d'assurances Sociales pour
 indépendants | Caisse d'allocations familiales

Guichet d'entreprise | Services HR | Experts de terrain



070 211 112



www.groups.be



**HUMAN RESOURCES
& MANAGEMENT SOLUTIONS**



Un label Qualité pour les entrepreneurs, les bureaux d'études et les architectes.

Vous souhaitez...

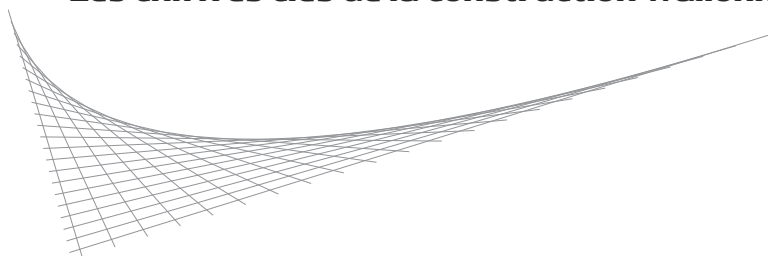
- ... augmenter la **rentabilité** de votre entreprise*
- ... améliorer votre **image de marque***
- ... vous **différencier** de vos concurrents*
- ... **satisfaire** vos clients*
- ... favoriser la **communication** au sein de votre entreprise*
- ... assurer un **développement plus rapide et optimal** de vos services et produits*

Engagez-vous dans une démarche de qualité simple et efficace : CoQual !

Vous pourrez en plus bénéficier d'aides à la formation et de primes de la Région Wallonne permettant de réduire le coût de la démarche. Federale Assurance accorde également ces réductions sur les primes !

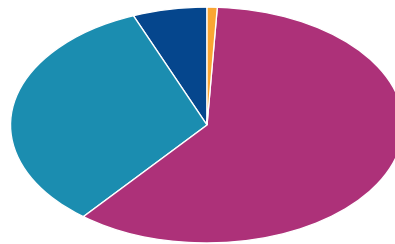
Contactez nous pour en savoir plus !
charleyn.voelkel@coqual.be
Gsm : 0476 23 68 42
www.coqual.be

Les chiffres clés de la construction wallonne





■ Nombre d'entreprises de la construction en wallonie en 2008



■ sans personnel	60%
■ 1 à 9 pers.	33%
■ 10 à 49 pers.	6%
■ > 50 pers.	1%

100 % = 22.513 entreprises

Sans personnel : 13.591

1 à 9 pers. : 7.515

10 à 49 pers. : 1.264

> 50 pers. : 143

Tableau de bord de la construction wallonne

(Pourcentage par rapport au total Belgique)

	2005	2006	2007	2008	2009
Chiffre d'affaires (1) (milliards €)	8,01 (22,57)	9,08 (22,90)	10,26 (22,71)	10,61 (22,24)	10,24 (a) (22,18)
Valeur ajoutée (1) (milliards €)	2,39 (23,60)	2,66 (23,76)	3,08	3,03 (24,00)	2,98 (a) (22,94)
Emplois salariés (2)	56.379 (29,54)	59.479 (29,86)	61.869 (30,08)	63.880 (30,38)	63.239 (30,18)
Total Entreprises (2)	19.911 (29,20)	20.534 (28,91)	21.223 (28,41)	22.513 (28,04)	22.790 (27,75)
Entreprises occupant du personnel (2)	7.902 (32,17)	8.180 (32,32)	8.733 (33,00)	8.922 (32,89)	9.026 (33,11)
Faillites	396 (37,11)	382 (39,10)	379 (36,51)	443 (37,83)	497 (36,49)
Logements - Construction neuve (3)	12.595 (23,25)	14.114 (24,54)	14.037 (26,69)	13.030 (27,11)	11.182 (b) (26,92)
Logements - Rénovation (3)	9.967 (32,08)	11.118 (34,39)	10.462 (33,98)	9.926 (33,50)	9.277 (b) (33,30)
Bâtiments non résidentiels Constructions neuves (3)	827 (21,40)	871 (21,24)	817 (20,05)	764 (18,35)	682 (b) (17,02)
Bâtiments non résidentiels-Rénovation (3)	1.460 (25,65)	1.541 (27,09)	1.514 (27,54)	1.482 (27,63)	1.372 (b) (28,21)

(1) Entreprises établies dans la région

(2) Chiffre T2 = 30 juin

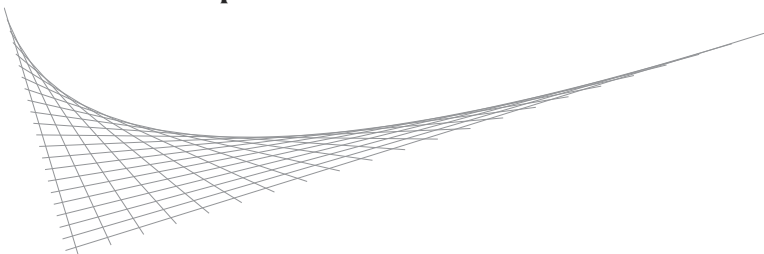
(3) Nombre de mises en chantier

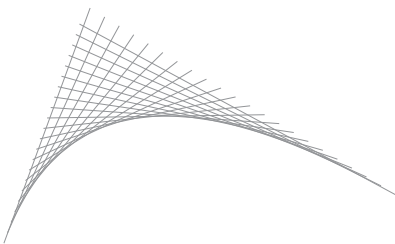
(a) Chiffre 2008 T4 - 2009 T3

(b) Décembre 2008 - Novembre 2009

Sources : Confédération Construction

Liste des publications de la CCW





■ Guide pour la gestion de chantier

Un outil pour vous y retrouver dans le dédale des formalités administratives !

Les métiers de la construction se complexifient sans cesse : le nombre de documents officiels ne cesse de croître et les exigences légales évoluent continuellement.

Le Guide pour la gestion de chantier poursuit deux objectifs : seconder l'entrepreneur en matière de formalités diverses, et sensibiliser les décideurs à la difficulté d'appliquer certaines décisions qui finissent par entraver lourdement le travail de la PME ou de la TPE.

Le GUIDE CHANTIER est le document de référence qui évolue avec le temps, en fonction des règlements, lois et autres obligations. Il est édité en version papier et existe aujourd'hui en version DVD. Il peut également être téléchargé via le site de la Confédération Construction.

■ Votre entreprise tient le cap : pour vous aider à soigner votre image de marque

Communiquer une image positive de votre entreprise est devenu une condition de succès au même titre que tenir efficacement votre comptabilité ou soigner votre clientèle.

Toutes les entreprises sont aujourd'hui concernées, quelle que soit leur taille. De plus, il est possible de vous distinguer de la concurrence par des moyens simples, efficaces et souvent peu coûteux.

Le guide « Votre entreprise tient le cap » propose à l'entrepreneur de clarifier les choses en l'aidant à se poser les bonnes questions : quels points méritent-ils d'être améliorés, quelles sont les bonnes pratiques en la matière, par quels aménagements, faits et gestes allez-vous y parvenir.

Le guide ne présente pas de solution miracle, simplement des pistes qu'il appartient au responsable d'entreprise d'adapter avec les moyens qu'il juge les plus adéquats.

■ Manuel pratique des PPP constructifs en Région wallonne

Les pouvoirs publics ont de plus en plus souvent recours aux partenariats public-privé (PPP). Pour aider les entrepreneurs à cerner les différents mécanismes possibles, la CCW a pris l'initiative de faire rédiger un manuel pratique propre au secteur de la construction, afin d'aider les entrepreneurs à se lancer, pas à pas, dans des projets de partenariats adaptés au contexte urbanistique et législatif wallon.

Ce manuel est conçu comme un instrument de travail didactique et accessible. Son objectif est de donner la possibilité aux pouvoirs locaux et aux entreprises de se lancer dans ces projets lorsque le maximum de garanties et de conditions sont réunies. L'Union des Villes et Communes de Wallonie (UVCW), la SWL, l'asbl PPP et le Gouvernement wallon soutiennent l'initiative.

■ Guide du logement adaptable

La guide du logement adaptable aide à la conception d'un logement qui pourra être adapté à l'avenir, en fonction de l'évolution de la vie des utilisateurs. Il reprend les différents points techniques auxquels les acteurs de la conception et de la construction du bâtiment doivent impérativement être vigilants dès la conception du logement pour pouvoir ensuite l'adapter à moindre coût et le plus rationnellement possible. Dans le cadre du développement durable, le guide propose aux concepteurs et entrepreneurs des solutions techniques pour penser le logement dans la durée.

■ Synthèse des aides financières pour l'amélioration des performances énergétiques des habitations wallonnes

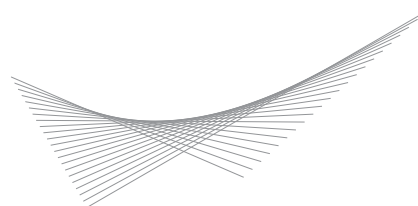
Ce document de synthèse vise à donner aux entrepreneurs une vue d'ensemble succincte et claire des aides financières auxquelles peuvent prétendre les particuliers en Wallonie. Grâce à cet outil, l'entrepreneur peut améliorer son argumentaire et informer ses clients sur les primes disponibles afin qu'ils puissent en tirer profit et ainsi optimiser leurs travaux économes d'énergie en fonction de leur budget.

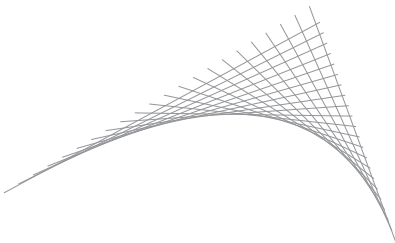


Répertoire des annonceurs



FEDERALE ASSURANCE	(2 ^{ème} de couverture)
CONSTRUTEC	(3 ^{ème} de couverture)
IPW	(4 ^{ème} de couverture)
IFAPME	page 27
RENAULT	page 33
SCICC	page 39
EMEC	page 43
TRADECOWALL	page 43
GROUPE S	page 51
COQUAL	page 50





**Confédération Construction
Wallonne**

Rue du Lombard 34-42 - 1000 Bruxelles (Belgique)
Tél. +32 (0)2 545 56 68 - Fax +32 (0)2 545 59 05 - info@ccw.be

Editeur responsable : Francis Carnoy



Sources Mixtes
Groupe de produits issu de forêts bien
gérées et d'autres sources contrôlées.
www.fsc.org Cert no. CU-COC-89371B-ED
© 1996 Forest Stewardship Council